

Berne, le 12 janvier 1961

Personnelle et confidentielle

Monsieur Paul Chaudet, Conseiller fédéral,
Chef du Département militaire,

B e r n e .

Monsieur le Conseiller fédéral,

Comme vous le savez, une démarche a été faite auprès de M. Dassault en relation avec la décision du Conseil fédéral de proposer aux Chambres l'acquisition d'avions "Mirage III", en vue du règlement de différentes affaires intéressant notre pays et qui, jusqu'à présent, n'ont pas pu être liquidées. M. Dassault a fait des promesses verbales.

Il y aurait lieu de ne signer aucun contrat engageant le Conseil fédéral avant que ces promesses aient été tenues. Le moment venu et avant la signature d'un contrat, il conviendrait que les trois Départements intéressés: le vôtre, le Département de l'économie publique et le mien, réexaminent la situation.

J'adresse une copie de la présente au Président de la Confédération.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Max Petitpierre

Copie à Monsieur F.T. Wahlen, Président de la Confédération.

Copie à P.

